

Department of Health / Ministère de la Santé
Pandemic Task Force / Groupe de travail sur la pandémie
P.O. Box / Case postale 5100
Fredericton, NB / (N.-B.) E3B 5G8

Date : February 16, 2021 / le 16 février 2021

To/Dest. : Horizon Health Network / Réseau de santé Horizon
Vitalité Health Network / Réseau de santé Vitalité
Extra Mural / Ambulance NB (EM/ANB Ltd) / Extra-mural/Ambulance NB (EM/ANB Ltée)
Social Development / Développement social

From/Exp. : NB Pandemic Task Force / Groupe de travail sur la pandémie du N.-B.

Copies: Dr./Dr John Dornan, Horizon Health Network/Réseau de santé Horizon
Dr./Dre Natalie Banville, Vitalité Health Network/Réseau de santé Vitalité
Mark Wies, Assistant Deputy Minister/sous-ministre adjoint

Subject/Objet : Memo #50 Pre-operative testing for COVID-19 / Note de service no 50 - Dépistage préopératoire de la COVID-19

As the COVID-19 pandemic has evolved, so have our approaches to managing the impact of the virus on our health care system and society in general. Following the first wave, pre-operative testing in asymptomatic patients in zones in the yellow phase of recovery was discontinued. Memo #35 in August 2020 indicated that pre-operative testing should occur for symptomatic patients, those with close contact with a known case, those with a travel history, or those who live in a known community/facility cluster area. This last criterion was open to interpretation, and hence memo #45 in December 2020 further stated that pre-operative testing for COVID-19 should occur for patients who live in orange or red zones.

Currently, to stabilize the situation in New Brunswick and guard against the introduction of variant strains, government is temporarily maintaining an orange level of vigilance. The goal of this approach is to limit social contacts and reinforce public health measures,

Tout comme la pandémie de COVID-19, nos approches ont évolué pour gérer les contrecoups du virus sur notre système de soins de santé et notre société en général. Après la première vague, le dépistage préopératoire chez les patients asymptomatiques dans les zones en phase de rétablissement jaune a été abandonné. Selon la note de service n° 35 en août 2020, le dépistage préopératoire devrait être effectué chez les patients symptomatiques, les personnes étant en contact étroit avec un cas connu, celles ayant un historique de voyage ou vivant dans une zone ou un établissement touché par une grappe connue. Le dernier critère était sujet à l'interprétation. Donc la note de service n° 45 en décembre 2020 a précisé que le dépistage préopératoire de la COVID-19 devrait se faire chez les patients qui vivent dans les zones en phase orange ou rouge.

À l'heure actuelle, pour stabiliser la situation au Nouveau-Brunswick et éviter l'introduction de variants, le gouvernement maintient temporairement un niveau de vigilance orange. L'objectif de cette approche est de limiter les contacts sociaux et de

enhancing ability to contain and control any importations and to maintain low numbers until more New Brunswickers can be vaccinated. From a purely epidemiological and public health perspective, zones currently in orange phase do NOT meet triggers of notable transmission in community or community clusters.

There have been well over 5000 pre-operative tests conducted since November 1, 2020, of which there were no true positive cases and two false positive cases. Hence the yield of this activity has been extremely low even during a period of heightened provincial activity.

As a result, Regional Health Authority services who are currently in orange zones should follow the yellow phase of recovery guidance for patient testing and isolation measures. Pre-operative testing should cease unless the patient is symptomatic, is a close contact of a known case, lives in a building with a facility cluster or has a travel history from outside the province or from a higher risk zone within the province, in the last 14 days. Red and lockdown measures should remain unchanged and these zones should continue to follow red phase guidance. Should the epidemiology indicate a cluster or an increased community incidence of COVID-19 that is of concern in an orange zone, a color phase change assessment would ensue, and any additional risks communicated to the RHAs.

Sincerely,

The Pandemic Task Force,



Gérald Richard
Deputy Minister /
Sous-ministre



Dr./D^{re} Jennifer Russell
Chief Medical Officer of
Health/
Médecin-hygiéniste en
chef



Dr./D^r Gordon Dow
Infectious Disease
Specialist /
Infectiologue



Dr./D^{re} Nicole LeBlanc
Chief of Staff,
Vitalité Health Network /
Médecin-chef, Réseau de
santé Vitalité

renforcer les mesures de santé publique, d'améliorer la capacité de contenir et de contrôler les importations et de maintenir un faible nombre de personnes jusqu'à ce qu'un plus grand nombre de Néo-Brunswickois puissent être vaccinés. D'un point de vue purement épidémiologique et de santé publique, les zones actuellement en phase orange ne répondent PAS aux déclencheurs de transmission notable dans les communautés ou les grappes communautaires.

Bien au-delà de 5000 tests préopératoires ont été effectués depuis le 1er novembre 2020, dont aucun vrai cas positif et deux faux cas positifs. Par conséquent, le rendement de cette activité a été extrêmement faible, même pendant une période d'activité provinciale accrue.

Par conséquent, les services des régions régionales de la santé qui se trouvent actuellement dans les zones orange devraient suivre la phase jaune des directives de rétablissement pour les tests sur les patients et les mesures d'isolement. Les tests préopératoires devraient cesser à moins que le patient soit symptomatique, qu'il ait été en contact étroit avec un cas connu, vit dans un immeuble avec une grappe, qu'il ait voyagé à l'extérieur de la province ou d'une zone à risque élevé dans la province au cours des 14 derniers jours. Les mesures des phases rouge et de confinement devraient demeurer inchangées et ces zones devraient continuer de suivre les directives de la phase rouge. Si l'épidémiologie indique une augmentation de l'incidence communautaire de Covid-19 ou l'apparition de grappe dans une zone orange, une évaluation de changement de la phase de couleur s'ensuivrait et tout risque supplémentaire serait communiqué aux RRS.

Sincères salutations.

Le Groupe de travail sur la pandémie,